

Commission Action Sociale : Votre aide à chaque étape

La Commission Action Sociale vous accompagne dans l'obtention de diverses aides sociales et vous guide tout au long de vos démarches administratives.



Aide Sociale Légale

L'aide sociale légale constitue un **ensemble de dispositifs** mis en place par l'État et les collectivités territoriales pour garantir à chacun un accès aux **droits fondamentaux**, notamment en matière de santé, d'hébergement, de revenus ou de prise en charge de la dépendance. Elle repose sur des **critères définis par la loi** et s'adresse principalement aux personnes en situation de précarité, de handicap, de perte d'autonomie, ou sans ressources suffisantes.

Cette rubrique a pour objectif de vous informer sur les différentes formes d'aides disponibles, les conditions d'éligibilité, les démarches à entreprendre ainsi que les organismes compétents.

Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Allocation compensatrice tierce personne (ACTP)

Allocation compensatrice tierce personne

Allocation personnalisée d'Autonomie (APA)

Allocation personnalisée d'Autonomie (APA)

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)

Allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)

Allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)

Carte d'invalidité

Carte d'invalidité

Demande d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées

Demande d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Aide Sociale Facultative

Des aides spécifiques, sous condition de ressources, peuvent être attribuées en fonction de votre situation, telles que des bons alimentaires ou autres formes de soutien.

Contacter la mairie

[Demander de l'aide](#)

Santé

[Trouver un spécialiste](#)

Numéros d'urgence

[Qui appeler en cas de problème ou d'urgence ?](#)